



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>102462</b>	De <b>M. Gabriel Serville</b> ( Gauche démocrate et républicaine - Guyane )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Transports, mer et pêche		<b>Ministère attributaire</b> > Transports
<b>Rubrique</b> > outre-mer	<b>Tête d'analyse</b> >DOM-ROM : Guyane	<b>Analyse</b> > pêche illégale. lutte et prévention.
Question publiée au JO le : <b>07/02/2017</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Gabriel Serville attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur la problématique de la pêche illégale en Guyane. Si le bilan 2016 de la lutte locale contre la pêche illégale montre une amélioration constante des saisies et interventions depuis 2013, cela traduit surtout une augmentation de l'activité des pêcheurs illégaux en provenance des pays voisins, voir des pays plus lointains comme le Venezuela. Il lui demande donc de bien vouloir faire l'état des lieux de la coopération avec les pays voisins en matière de lutte contre le pillage des ressources halieutiques.